PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT
N° 48

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – **Fax** : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 17 Janvier 2013

Mesdames et messieurs, chers amis,

(...) Je souhaite tout d'abord vous adresser (et j'y associe le conseil municipal et le personnel communal) mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année 2013 vous apporte joie, santé et prospérité. Nous avons, bien-entendu, une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de la maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés l'année passée.

(...) En tant que maire, et avec l'équipe municipale rassemblée à mes côtés, je sais pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui font vivre notre commune : associations, bénévoles, écoles, commerçants, artisans, agriculteurs, sans oublier nos anciens et nos jeunes qui offrent un bel exemple du « vivre ensemble » lorsqu'il s'agit de préparer telle ou telle animation.

Cette vitalité se traduit également par l'arrivée de nouvelles familles, au nombre d'une douzaine cette année encore ; je leur souhaite d'ailleurs la bienvenue.

(...) Gérer une commune, c'est gérer un budget et une comptabilité. Il est vrai que dans le contexte actuel, il faut être vigilant, voir prudent. 2012 n'a pas échappée à cette règle mais ne nous a pas empêché de faire quelques réalisations prévues au programme.

(...) Nous avons investi dans un camion-benne (d'occasion) pour un montant de 16650 € TTC ainsi que dans une balayeuse autotractée pour répondre à la nécessité de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette dernière que nous avons acquise pour un montant de 3930 € TTC a d'ailleurs été cofinancée par l'agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Régional respectivement pour 985 € et 994 €.

(...) Nous avons jugé nécessaire de faire réaliser un ravalement des façades de cette salle qui datait de 1996 ainsi que du pignon du bâtiment des Hirondelles en face. Le montant total des travaux est de 10140 € TTC.

Travaux d'importance également, l'aménagement de la salle d'activité au manoir de la Rivière : avec un investissement global de près de 140000 €, (...). Nous espérons ainsi capter de nouveaux créneaux d'activité et particulièrement en semaine ; nous avons d'ailleurs pris contact avec Côtes d'Armor Tourisme pour répondre à un programme de développement du tourisme d'affaire en Côtes d'Armor.

(...) L'étude sur les échanges parcellaires a été finalisée : au total, ce sont 18 échanges qui ont été formalisés, impliquant 2 ou 3 agriculteurs. 8 opérations d'échanges totalisant 22 hectares ont fait l'objet d'échanges de propriété et 10 opérations totalisant 33 hectares ont fait l'objet d'échange de jouissance.

(...) L'étape suivante sera la réalisation d'un inventaire des routes et chemins de la commune afin de réaffirmer quelles sont les emprises des axes de déplacement (situation, longueur, largeur, utilité) mais aussi d'identifier les délaissés communaux et éventuellement de les rétrocéder. Le cabinet ALLAIN de DINAN sillonnera prochainement les routes accompagné de vos élus pour réaliser cet inventaire qui sera au final soumis à enquête publique pour validation. Le coût de l'étude est de 7000 € environ.

En ce qui concerne la voirie et notamment les chemins ruraux et l'entretien de notre belle campagne (empierrement, élagage et éparage), les dépenses d'investissement et d'entretien s'élèvent cette année à un peu plus de 40000 € TTC ; les voies goudronnées sont, quant à elles, je vous le rappelle, entretenues par la communauté de communes.

(...) l'aménagement du quartier de la Touche en est au stade de l'effacement de réseaux pour un montant total de travaux qui avoisinera les 75000 € TTC dont 20000 € pour l'effacement de la ligne au dessus de l'étang. Nous avons également fait le choix de renforcer le réseaux d'eau potable de ce secteur pour assurer à l'avenir la défense incendie de futures extensions urbaines. Le montant de ces travaux de renforcement s'élève à environ 20000 € TTC. Les travaux de voirie définitive débuteront mi-janvier pour une livraison mi-avril si tout se passe bien. Le montant total des travaux s'établira autour de 190000 € TTC.

Dernière opération, qui n'était pas prévue : la reconstruction de la digue de l'étang de Loziers qui a connu quelques faiblesses suite aux intempéries d'avril 2012. Nous avons d'abord eu l'obligation de réaliser un diagnostic de l'état général de la digue afin d'établir les travaux à réaliser, travaux qui ont consisté à la reprise totale de la digue sur 10 mètres de part et d'autre de la canalisation de vidange. Les travaux, d'un montant total de près de 45000 € TTC avec les honoraires ont été cofinancés par les deux collectivités concernées, LANRELAS et PLUMAUGAT, ainsi que les propriétaires de l'étang.

Gérer une commune, c'est également, et peut-être surtout, prévoir, anticiper et programmer l'avenir, se

fixer un cap et des objectifs, avoir des projets ambitieux mais cohérents.
Diderot, dont c'est le 300ème anniversaire de la naissance cette année, disait en son temps : « Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire ».
C'est ce à quoi nous nous attachons depuis près de 5 ans maintenant. (...) Un discours que j'entends régulièrement : « mais que fait la commune en terme de commerce ! » ; ou d'une manière plus négative : « La commune ne fait rien !! ». Je tiens à rappeler ici que la commune n'a effectivement pas la vocation à financer le fonctionnement des commerces.
Ce sont bien les consommateurs et donc les habitants de la commune qui par leur choix de consommation aideront le commerce local à se développer. Si l'on considère que les commerçants locaux s'en sortent tant bien que mal, aux prix de longues, même très longues journées de travail, je me vois mal disposé à encourager tel ou tel à s'installer sans être certain que celui-ci gagnera sa vie.
Le client est roi mais le client est aussi responsable de ses choix.
(...) Nous allons engager les travaux d'aménagement de locaux commerciaux en lieu et place des anciens locaux techniques sur la place centrale du bourg. Nous prévoyons d'y réaliser, d'ici fin juin, 2 bureaux d'une vingtaine de mètres carré, dont l'un est déjà réservé, et nous conserverons pour l'instant la partie garage dont la porte donne sur l'église pour un artisan électricien qui débutera son activité le 15 janvier prochain.
Nous réaliserons également au cours de cette opération le déplacement des toilettes publiques dont nous parlons depuis si longtemps.
Afin de renforcer notre soutien au commerce local, nous prévoyons une nouvelle opération de développement urbain, que je nommerai volontairement nouveau quartier et non plus lotissement. Il sera situé au nord de l'école Saint Pierre, entre l'étang et la route de Broons. Les compromis ont été signés avec les propriétaires des parcelles.
... La réalisation de la première tranche, et qui viendra dans la parcelle derrière la salle des fêtes, permettra de prévoir également des aménagements complémentaires nécessaires au fonctionnement de cette salle et notamment la construction d'un abri supplémentaire.
... Le projet de construction de la maternelle sur le site principal a démarré. Nous aurons prochainement un vrai pôle scolaire Ecole - Cantine - Garderie. Je tenais à féliciter à nouveau les associations qui ont œuvré, pour trouver un plan de financement équilibré, sécurisé avec un impact limité pour les familles et il est important de le souligner ici aujourd'hui. ACCF, OGEC, Familles Rurales, APEL ont démontré l'intérêt de s'unir, l'intérêt du lien intergénérationnel. Je n'oublie pas non plus l'UDOGEC qui a notamment permis de débloquer la situation par un prêt d'honneur assez important, pour ne pas dire exceptionnel.
(...) Autre réalisation qui devrait voir le jour rapidement, la rénovation du rez-de-chaussée de la poste en appartement. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet GOBIN de QUEDILLAC. L'appel d'offre sera lancé courant janvier. Les travaux à réaliser sont estimés à 43000 € TTC.

En ce qui concerne les projets communaux, il me reste à évoquer la rénovation de l'église. Là encore, le diagnostic préalable a mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux d'importances, estimés à la hauteur de l'âge de l'édifice soit 625000 € TTC. Bien-sûr, nous ne réaliserons pas cette dépense en une seule fois : une première phase qui pourrait débuter dès cette année consisterait à la reprise des maçonneries extérieures et du clocher, la deuxième tranche serait alors réalisée fin 2014 et surtout en 2015 pour ce qui concerne les travaux intérieurs. Dès lors, la dépense sera étalée sur plusieurs années.
Je ne vais pas tout vous détailler aujourd'hui, mais sachez que votre conseil municipal s'active chaque jour pour répondre au mieux à la vie de notre commune. Je tiens donc à remercier, pour terminer, mes collègues ici présents, le personnel communal qui fait également un travail remarquable tout au long de l'année.
Il me reste à vous renouveler mes vœux pour cette nouvelle année.

Mickaël CHEVALIER

PELE – MELE :

1 – Congés du bar L'Hermine : du 21 au 30 janvier inclus.
2 – Congés du commerce multi-service du 24 février au 10 mars
3 – Congés Christine coiffure à domicile du 2 au 8 mars

DATES A RETENIR :

Permanences :
Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.
1er adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.
Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.
Festivités / Vie des associations : janvier & février
19 Janvier : Sainte Barbe pompiers
21 Janvier : Belote Club du Bon Accueil
25 Janvier : AG Familles Rurales
27 Janvier : Thé Dansant club du bon accueil
2 Février : Potée Plumaugat Athlétisme
5 Février : AG CUMA les Gars de La Rance
9 Février : AG fanfare la Flèche
10 Février : Loto Comité des Fêtes
16 & 17 Février : Théâtre La Nicolail'
23 Février : AG des Taupes à Plum'
24 Février : Loto USP (foot)
Messes :
Samedi 19 Janvier à 18 h 00
Samedi 8 Février à 18 h 00
Dimanche 17 février à 10 h 30 ; messe des familles
Football :
A Domicile :
Le 10/02 à 15 h 00 Loscouet sur Meu
A l'extérieur :
Le 20/01 à 15 h 00 Plénée-Jugon
Le 27/01 à 15 h 00 Plestan St Rieul (2)
Le 17/02 à 15 h 30 Jugon Les Lacs

Impression : Mairie de PLUMAUGAT – Ne pas jeter sur la voie publique.